



SECTION INDRE ET LOIRE

TOURS, le 7 juillet 2011

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU CAPL n° 3 « Mouvement local des agents de catégorie C au 1er septembre 2011 »</p>
--

La CAPL du mouvement local au 1er septembre 2011 s'est déroulée le 7 juillet 2011, présidée par la nouvelle directrice du pôle pilotage et ressources, Mme ALBERT.

Selon l'ordre du jour :

1. approbation du procès verbal de la réunion du 29/06/2010 (projet mouvement C au 1/09/2010) ;
2. projet d'affectation automatique des agents des SIP de Tours au 1/07/2011 ;
3. projet d'affectation des agents de catégorie C suite à la création de la DDFIP 37 au 4/07/2011.

Le PV a été approuvé et les deux points suivants n'étaient qu'une validation suite à la mise en place de la DLU 37. Pas d'observations particulières de notre part.

Examen du projet de mouvement local des agents de catégorie C au 1/09/2011

Bilan des fiches de vœux

AMBOISE	4 demandes 1 titulaire
CHINON	4 demandes 2 titulaires
LOCHES	3 demandes 1 titulaires
TOURS	21 demandes 7 obtiennent 14 non satisfaites
EDRA/ALD	5 demandes

Au cours de la CAPL, nous avons eu un débat sur les affectations des renforts dans certaines structures. Face à nos arguments, la parité administrative admet que ces affectations de renfort pourraient évoluer à la rentrée. Nous resterons vigilants. A suivre...

Les suppressions d'emplois (16 sur le département), les arrêts maladie ainsi que les départs à la retraite non remplacés (plus massifs que prévu) font qu'aujourd'hui il y a peu de marge de manoeuvre en Indre et Loire pour combler les services en difficulté.

La CGT a revendiqué le respect des doctrines d'emplois dans les affectations des titulaires et des renforts et s'oppose à toute compensation d'une catégorie par une autre.

De plus, nous avons aussi dénoncé les suppressions d'emplois massives pour la catégorie C (16) malgré les charges de travail toujours en augmentation.

Les élus et représentantes en CAPL de la CGT Finances Publiques Indre et Loire Filière Fiscale